

Portrait des quartiers en difficulté

10 juin 2016



Le taux de pauvreté (à 60 % du niveau de vie médian) [1] atteint 42 % dans les quartiers en difficulté [2] contre 16 % en moyenne dans les villes qui abritent ces quartiers, selon l'Insee [3]. Le niveau de vie mensuel médian (la moitié touche moins, l'autre davantage) des habitants de ces quartiers est de 1 073 euros en 2012. Soit 70 euros de plus seulement que le seuil de pauvreté (1 001 euros en 2012) et 1,5 fois moins que le niveau de vie de ceux qui résident dans les villes qui entourent ces quartiers. Certes, cette situation est logique car la faiblesse des revenus constitue l'un des critères de définition de ces quartiers, mais on mesure bien la distance qui sépare les territoires en termes de niveau de vie.

Niveau de vie et pauvreté dans les quartiers en difficulté

	Quartiers en difficulté modifié	Villes* qui abritent des quartiers en difficulté
Niveau de vie médian mensuel (en euros)	1 073	1 649
Taux de pauvreté à 60 % du revenu médian (en %)	42	16

France métropolitaine. * Il s'agit d'unités urbaines englobant les quartiers prioritaires de la ville.

Source : Insee - Données 2012 - © Observatoire des inégalités

En 2014, le taux de chômage s'élève à 27 % dans les quartiers en difficulté contre 10 % dans le reste des agglomérations, selon l'Insee. « Ce taux de chômage élevé touche tous les niveaux de qualification. S'il est très important chez les niveaux d'études inférieurs au BEP/CAP (31,7 %), il atteint 18,8 % pour les niveaux Bac + 2 et plus, soit un niveau trois fois plus élevé que dans les unités urbaines environnantes pour ces mêmes niveaux de diplôme » indiquent les auteurs du dernier rapport de l'Observatoire national de la politique de la ville [4]. D'autres facteurs interviennent donc. On compte dans ces quartiers davantage d'étrangers hors Union européenne à qui environ cinq millions d'emplois demeurent interdits [5]. S'y ajoutent des discriminations à l'embauche dont sont victimes les « minorités visibles ».

Pour ceux qui ont un emploi, la précarité est plus souvent la règle qu'ailleurs. 21 % des actifs occupés de 15 à 64 ans de ces quartiers sont en contrat à durée déterminée, en intérim ou en stage. C'est le cas de 12,3 % de salariés en moyenne au niveau national (Insee, donnée 2014). Et selon les mêmes données de l'Insee, parmi les moins de 30 ans, 8 % sont intérimaires et 26 % en CDD (respectivement 4 % et 22 % hors de ces quartiers).

France métropolitaine. *Il s'agit d'unités urbaines englobant les quartiers prioritaires de la ville.

**Parmi les actifs occupés de 15 à 64 ans.

Source : Insee - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Un quart des résidents des quartiers en difficulté sont âgés de moins de 14 ans, contre 18 % dans les villes qui les englobent. Les familles nombreuses y sont aussi surreprésentées : la part des ménages de cinq personnes ou plus est de 14 %, près de deux fois plus qu'en dehors. Même chose pour les familles monoparentales qui y représentent 18 % des ménages, contre 11 % dans le reste des villes qui comprennent des quartiers en difficulté. Un cinquième des habitants sont étrangers [6] c'est le cas de 8 % en France dans les unités urbaines qui comprennent un quartier prioritaire.

Les habitants des « cités » sont aussi beaucoup moins souvent diplômés. La part de la population sans diplôme ou inférieur au bac, parmi la population non scolarisée de 15 ans et plus, y est de 75 %, contre 55 % hors de ces quartiers défavorisés. 22 % des élèves entrant en classe de sixième pour la première fois ont déjà un retard scolaire. C'est le cas de 12 % de ces élèves en dehors de ces quartiers.

Une France populaire

Les quartiers définis comme prioritaires par l'État se situent en grande majorité dans les grands pôles urbains. 4,8 millions de personnes y vivent, dont beaucoup de jeunes, de familles nombreuses et d'étrangers. Ces territoires forment une partie de la France populaire, peu diplômée, plus souvent au chômage et aux revenus modestes. Les difficultés en termes d'éducation, d'emploi, de revenus s'y trouvent concentrées. Encore ne faut-il pas les exagérer. Le seuil de pauvreté que nous utilisons ici, le seul disponible, est celui à 60 % du niveau de vie médian. Il vaut 1 000 euros pour une personne seule, 2 500 euros pour une famille avec deux enfants de plus de 14 ans. A ce niveau, on ne vit pas dans la misère.

Tous ces quartiers sont loin de se ressembler : le taux de pauvreté s'y échelonne de 25 à 75 %. La dizaine de « cités » qui font la chronique médiatique des quartiers en difficulté, parfois associées à une forte insécurité et divers trafics (notamment de stupéfiants), n'ont rien de représentatif de l'ensemble de ces quartiers. Enfin, si la pauvreté y est bien plus présente qu'ailleurs, les quartiers prioritaires de la ville ne sont pas les seuls territoires concernés par les bas revenus. Leurs 42 % de pauvres représentent deux millions de personnes, moins d'un quart de l'ensemble des personnes pauvres qui vivent sur le territoire.

Portrait social des quartiers en difficulté

Unité : %

	Quartiers en difficulté	Villes* qui abritent des quartiers en difficulté
Part de la population de 0 à 14 ans (2010)	24	18
Part des ménages de 5 personnes ou plus (2012)	14	8

Portrait social des quartiers en difficulté

Unité : %

	Quartiers en difficulté	Villes* qui abritent des quartiers en difficulté
Part des familles monoparentales (2012)	18	11
Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou inférieur au bac (2010)	75	55
Part des élèves en retard scolaire à l'entrée en 6ème (2011)	22	12
Part des étrangers (2010)	19	8

* Il s'agit d'unités urbaines englobant les quartiers prioritaires de la ville.

Source : Insee - © Observatoire des inégalités

Photo / © mat75002 -Fotolia.com

[1] Seul taux disponible, l'Insee ne diffusant pas les données pour le taux de pauvreté à 50 % du revenu médian à ce niveau de territoire.

[2] Nous avons simplifié le terme exact qui est « Quartiers prioritaires de la ville (QPV) ». Ces quartiers sont ceux jugés comme les plus en difficulté par l'État. En décembre 2014, les contours des quartiers de la politique de la ville ont été redéfinis en prenant en compte le seul critère du revenu. Lire notre article [«Politique de la ville, la pauvreté en concentré»](#).

[3] [«Les habitants des quartiers de la politique de la ville. La pauvreté côtoie d'autres fragilités.»](#), Insee Première n° 1593, mai 2016.

[4] [«Rapport 2015»](#), Observatoire de la politique de la ville, mai 2016.

[5] Lire notre article [«5,3 millions d'emplois demeurent fermés aux étrangers non européens»](#).

[6] Personne qui n'a pas la nationalité française mais qui peut être née en France.

* Il s'agit d'unités urbaines englobant les quartiers prioritaires de la ville.
Source : Insee - © Observatoire des inégalités



GRAPHIQUE

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Territoires](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Portrait-des-quartiers-en-difficulte>